



Comment savoir si on a le droit a quelques choses

Par thalie62

Bonjour, Je viens d'apprendre que ma grand mère est décédée à l'âge de 92ans le 13 JANVIER 2023 et je n'ai aucun contact avec elle depuis l'enfance, elle a toujours délaissé mon père depuis l'enfance, il est décédée en 1998

si j'ai bien compris en cas de succession les petits enfants récupère la part du parent décédé d'après la loi

Comment savoir si mon frère et moi avons le droit a quelque chose ?

y a t'il des démarches a faire ? ou allons nous être contacté par un notaire ou autre ?

Nous avons aucun contact avec la famille, ils sont 7 enfants dont deux décédés, je n'ai aucune connaissance du patrimoine de ma grand mère paternelle, je sais juste qu'elle vivait chez ma marraine (sa fille), A savoir qu'ils ont même pas pris la peine de nous prévenir de son décédé nous l'avons su bêtement par un cousin croisé dans la rue

Par yapasdequoi

Bonjour et condoléances.

Vous pouvez consulter un notaire de votre choix, il saura vous dire le nom du notaire chargé de la succession, s'il y en a un.

Par JackT

Bonjour,

vous viendrez à la succession par représentation de votre père, le notaire chargé du dossier (sous réserve que l'un des enfants se soit préoccupé du dossier) vous contactera

Par Nihilscio

Bonjour,

La chambre départementale des notaires peut relayer votre recherche aux notaires de son ressort.

Par yapasdequoi

Interroger un notaire de son choix permet de savoir si un autre notaire a interrogé le FCDV... lequel est le plus souvent celui qui est chargé de la succession.

Par isernon

bonjour,

lorsqu'un notaire est en charge de régler une succession, il doit s'enquérir des héritiers potentiels.

si votre père est décédé, le notaire cherchera s'il existe des petits enfants.

mais si la succession peut être réglée sans notaire (absence de biens immobiliers) ou même sans déclaration de succession au trésor public pour cause de patrimoine inférieur à 50000 ?, vous devrez contacter directement les héritiers de votre grand mère.

salutations

Par thalie62

Bonjour, merci à tous pour vos réponses